

réponse. « Comme l'œuvre sacrée de la Rédemption ne sera pas achevée, tant que l'Esprit Saint promis par le Christ n'aura pas fait son avènement, nous contemplons la Vierge dans le Cénacle où, priant au milieu des Apôtres et pour eux avec un gémissément ineffable, elle appelle sur l'Église la plénitude du Paraclet, don suprême du Christ, trésor qui ne défaudra jamais en elle » (1). Réponse suggérée par le texte inspiré, de l'avis de nos plus illustres docteurs, et symbolisée, comme je le faisais remarquer dans une autre circonstance, par les peintres chrétiens dans la représentation du mystère (2).

Or, ce qui se fait à la Pentecôte est l'image de ce qui se reproduira dans toute la série des âges. Car toute effusion de grâce, de quelque nature qu'elle soit, en quelque temps qu'elle se renouvelle, est une participation, disons mieux, une suite de cette première et solennelle effusion. Aucun don ne sera fait aux hommes soit de grâce sanctifiante, soit de privilèges gratuits, que le Saint Esprit n'ait alors apporté, quand il descendit sur l'Église naissante. Donc, encore une fois, ou les règles posées par Dieu subissent un changement que rien n'explique, ou l'Esprit Saint et ses grâces descendront toujours sur les hommes à la prière et par le ministère de Marie.

Creusons ces deux faits capitaux pour en tirer tout ce qui peut contribuer à mettre en relief l'association de la Vierge avec son Fils dans les œuvres de la grâce. L'Évangile, dans son récit de l'Incarnation du Verbe, nous montre comme un double facteur : l'Es-

(1) Léon XIII, *Encycl. Jucunda Semper* (8 sept. 1894).
 (2) 1^{re} Partie, l. VII, c. 3 ; t. II, p. 242.

prit de Dieu survenant en Marie, et la Vierge elle-même concevant le Fils de Dieu par l'opération du même Esprit. C'est ainsi que naît à la vie mortelle le Fils unique de Dieu, fait homme. A la naissance spirituelle de Jean, comme à celle de l'Église, au jour de la Pentecôte, je retrouve le même Esprit opérant et vivifiant l'un et l'autre ; et je ne m'en étonne pas : car ces deux mystères sont une conséquence et comme le prolongement du mystère de l'Incarnation. Je devais donc rencontrer aussi Marie, la Vierge Mère, afin que la suite répondît de tous points au principe.

Et ce que l'analogie de la foi me faisait pressentir, la Sainte Écriture le confirme expressément dans l'histoire de l'un et l'autre mystère. Mais, pour le redire encore, ces deux mystères, mystère de l'adoption divine par la justification, mystère de la descente du Saint-Esprit dans l'âme des croyants, sont des faits capitaux et journaliers dans le monde : capitaux, parce que c'est à ces deux choses que se rapportent tous les dons de grâce répandus par Dieu sur ses créatures ; journaliers, parce que l'œuvre de la sanctification des hommes ne s'arrête jamais. Par conséquent, c'est aussi la perpétuité et l'universalité du ministère de Marie dans l'application des mérites de son Fils, notre Sauveur.

Telle est la loi manifestée par la sanctification du Précurseur et par la descente du Saint Esprit au Cénacle.

On en saisisait aisément la trace et l'application dans plusieurs autres faits racontés par nos Évangiles. Voici les mages, prémices de la gentilité, qui viennent reconnaître le Roi nouveau-né par leurs adorations. Une étoile miraculeuse les amène à son ber-

ceau ; mais c'est par l'entremise de sa mère, et présenté par elle, qu'il reçoit les premiers hommages de leur foi. Peu de temps après, le Christ enfant s'en ira prendre possession des pays infidèles, et jeter la semence féconde d'où sortiront un jour des moissons de vertus religieuses : il gagnera cette terre d'Égypte porté sur les bras de Marie. Plus tard encore, il montrera par le premier de ses miracles que sa bonté va jusqu'à nous accorder les biens temporels, quand cette faveur doit avoir pour effet de promouvoir notre bien spirituel et la gloire de son Père : et c'est aussi par l'intervention de Marie qu'il opérera ce prodige (1). Si nous en croyons nombre d'écrivains de l'Église latine et même de l'Église grecque, la conversion du larron pénitent serait le fruit des prières de la Mère de douleurs. Elle aurait par son intercession fait rejaillir sur ce malheureux la vertu du sang rédempteur. Sa présence au Calvaire, attestée par l'Évangile, leur a suffi pour tirer cette conclusion.

Nous pourrions, dès maintenant, montrer quelle est la perfection de la maternité spirituelle de la Sainte Vierge, et quels droits elle possède de nous appeler ses fils ; puisqu'elle remplit si pleinement des fonctions qui seules, indépendamment de tout concours à la rédemption du monde, suffiraient à nous donner une mère et des pères dans l'ordre de la grâce. Mais la vérité traitée dans ce chapitre est si capitale qu'il faut la confirmer encore par l'autorité de nouveaux témoignages.

(1) Voir Bossuet, 3^e serm. pour la fête de la Concept. de la S. V., 1^{er} point.

CHAPITRE II

Où la coopération universelle de la Sainte Vierge à la distribution des grâces, acquises au Calvaire, est confirmée par le témoignage de la Liturgie, des Pères, des docteurs et des pontifes, en Orient tout aussi bien qu'en Occident.

I. — Au témoignage de l'Écriture vient s'adjoindre celui de la sainte Église, exprimé par ses prières liturgiques, par ses Pères et par ses docteurs. Dites-moi, si vous le pouvez, quand cette Épouse du Christ a cru pouvoir se passer, dans les prières qu'elle adresse à son Époux, de l'intercession de Marie ; quel genre de grâces elle demande sans employer pour les obtenir le patronage de cette divine mère ; à quelle époque de la durée, dans quelles circonstances, elle a oublié de la regarder comme son intermédiaire et sa médiatrice auprès du Médiateur ? Quant à moi, c'est vainement que j'ai parcouru sa Liturgie, sous les différentes formes qu'elle a revêtues dans la suite des temps, pour y constater un pareil oubli. Toujours et partout l'Église et par ses hymnes, et par ses oraisons, dans le plus auguste de ses mystères aussi bien que dans les autres parties de son culte, atteste pratiquement la grande vérité que nous voulons établir. Trop souvent l'occasion se présentera d'en apporter la preuve, pour qu'il soit nécessaire de multiplier ici les textes. J'en trouve le résumé dans cette oraison d'un Office récemment accordé par le Saint-Siège : « Seigneur, Dieu tout puis-